

Attestation d'assurance

Responsabilité Civile

Numéro de contrat d'assurance	03/99.537.803
Date de prise d'effet	01/01/2025
Date d'expiration	31/12/2025

La compagnie d'assurance

Nom	AG Insurance sa
Adresse	Bd. E. Jacquain, 53 - B-1000 Bruxelles
Agréée par la BNB sous le numéro	0079
Contact	beheer.ondernemingen@aginsurance.be

Certifie que

Nom	SA PRAXIS GROUP
Adresse	Zonnekestr, 2 - B-8501 Bissegem
N° BCE	0478243652

A souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile, ayant pour objet, dans les limites citées ci-après, de garantir l'assuré pour :

Garantie exploitation - voor de installateur D'tral BV	Domages immatériels purs: 500.000,00 EUR par sinistre et par année d'assurance
	Domages corporels, matériels et immatériels confondus: 3.500.000,00 EUR par sinistre et par année d'assurance
Garantie objets confiés - : cfr clause 990	Montant assuré: 745.000,00 EUR par sinistre
Garantie responsabilité professionnelle - : cfr clause 990	Description libre: 750.000,00 EUR par sinistre et par année d'assurance
	Domages corporels: 2.500.000,00 EUR par sinistre et par année d'assurance
Garantie responsabilité professionnelle - voor de installateur D'tral BV	Domages immatériels purs: 500.000,00 EUR par sinistre et par année d'assurance
	Domages corporels, matériels et immatériels confondus: 3.500.000,00 EUR par sinistre et par année d'assurance

L'assureur certifie en outre que le contrat susmentionné est en vigueur à ce jour et n'a pas fait l'objet d'une suspension ni d'une résiliation et que ses garanties ne sont pas suspendues à ce jour.

Cette attestation est délivrée sans préjudice pour l'assureur d'invoquer l'application de toutes les conditions du contrat et d'opposer des exceptions autorisées par la réglementation.

Faite à Bruxelles, le 7 janvier 2025.

Pour AG Insurance,

